

Conditions Générales de l'Airdrop

1. Introduction

Les présentes Conditions Générales (ci-après « CG ») régissent la participation à l'Airdrop organisé par GAFIG (myDid SA) (ci-après « l'Organisateur »), une société immatriculée en Suisse, au registre du commerce sous le numéro : CHE-433.448.148

En participant à l'Airdrop, les participants acceptent sans réserve les présentes CG.

2. Conditions d'éligibilité

Pour participer à l'Airdrop, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Résider dans l'un des pays éligibles : Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Guadeloupe, Guyane, Hongrie, Islande, Italie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Martinique, Moldavie, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Pologne, Polynésie française, Portugal, Réunion, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Suède.
- Être une personne physique âgée de 18 ans ou plus.
- Posséder un compte Twitter actif, une adresse e-mail valide et un numéro de téléphone portable.
- Les challenges de l'Airdrop seront effectués via l'App myDid, à télécharger sur Google Play Store et l'Apple Store.

3. Processus de participation

Les participants doivent compléter les trois étapes préliminaires suivantes pour réserver une place dans l'Airdrop et participer aux challenges :

1. Validation de l'adresse e-mail.
2. Validation du numéro de téléphone.
3. Validation du compte X.

Une fois la réservation effectuée, les participants doivent réaliser des challenges de publication, de republication ou de suivi de nos actualités sur les réseaux sociaux. Les actions seront spécifiées dans les étapes de participation dans l'application.

Le non-respect de ces étapes empêche la réception de la récompense.

4. Nature de la récompense

Les récompenses offertes dans le cadre de l'Airdrop consistent en tokens SYL. Elles sont non remboursables et soumises aux lois fiscales en vigueur dans le pays de résidence des participants. L'Airdrop est organisé en 3 phases.

- Airdrop Quest 1 - 05-02-2025 avec récompense de 5000 SYL
- Airdrop Quest 2 - 15-03-2025 avec récompense de 10000 SYL
- Airdrop Quest 3 - 05-05-2025 avec récompense de 15000 SYL

Si les conditions de participation sont remplies il est possible d'obtenir jusqu'à 30000 SYL au total, en participant et en validant tous les challenges des 3 phases.

5. Distribution des récompenses

La distribution se fera en plusieurs phases, à l'issue des périodes de clôture des quêtes.

6. Engagement des participants

En participant, les utilisateurs :

- S'engagent à fournir des informations exactes.
- Acceptent de ne pas utiliser de méthodes frauduleuses pour participer.
- Consentent à ce que leurs données soient traitées selon la politique de confidentialité de l'Organisateur.

7. Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement pour les besoins de l'Airdrop et conformément à la loi suisse sur la protection des données. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données conformément à la Nouvelle loi sur la Protection des Données (nLPD)¹.

8. Exclusion de responsabilité

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de :

- Non-réception des récompenses due à des erreurs dans les informations fournies.

¹

- Retards ou interruptions liés à des problèmes techniques.
- Modification ou annulation de l'Airdrop pour des raisons hors de son contrôle.

9. Droit applicable et for juridique

Les présentes CG sont soumises à la législation suisse. Tout litige relatif à l'Airdrop sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du canton de Neuchâtel.

10. Modifications

L'Organisateur se réserve le droit de modifier les présentes CG à tout moment. Les modifications seront publiées sur <https://gafig.ch> et entreront en vigueur immédiatement.

11. Calendrier de l'Airdrop

L'Airdrop est organisé en 3 phases :

- Airdrop Quest 1 - 05-02-2025
- Airdrop Quest 2 - 15-03-2025
- Airdrop Quest 3 - 05-05-2025

La participation est limitée dans le temps et en volume. Suivez notre actualité pour ne pas manquer les dates et informations importantes.